



ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



Communiqué de presse **du 15 janvier 2024**

L'enquête sur la PDSES est reportée !

L'enquête sur la permanence des soins en établissement de santé (PDSES), dont nous avons appris l'existence « par la bande » lundi dernier est finalement reportée.

Une fois de plus, nous avons obtenu cette information par une source non-officielle, la décision de report ayant été prise, semble-t-il, vendredi soir.

Nous ne connaissons pas les raisons du report, mais les différents problèmes méthodologiques et biais de recueil dont nous avons fait part à la DGOS la semaine dernière, ainsi que l'absence de préparation des établissements de santé pour le recueil des données en sont probablement les deux raisons principales.

APH ne peut que regretter ce report tant le sujet de la permanence des soins (PDS) est prégnant pour les praticiens hospitaliers. Ce dossier traîne lamentablement depuis plus de deux ans, en grande partie du fait de l'instabilité politique au ministère de la santé.

Certes, la permanence des soins sur place a été revalorisée depuis le début du mois, mais le sujet des astreintes qui est la partie immergée de l'iceberg de la permanence des soins en établissement de santé reste toujours en attente.

Nous exigeons désormais que ce report permette la prise en compte des remarques et demandes faites par APH à la DGOS, et que cette enquête aboutisse à une véritable mesure de l'activité réalisée par les praticiens hospitaliers pendant les horaires de permanence des soins définis par les règlements intérieurs des établissements publics de santé

et cela pour toutes les spécialités concernées dont la psychiatrie, encore à ce jour exclue de l'enquête.

En effet, l'activité nocturne des praticiens hospitaliers ne se limite pas aux patients fraîchement arrivés. La vraie vie des urgences hospitalières est beaucoup plus complexe que cela et ne peut se résumer à un comptage simple de l'activité (nombre de patients traités) sans prendre en compte la réalité du temps consacré et la complexité de la réalisation de cette mission de service public.

APH demande dès aujourd'hui un rendez-vous à la directrice générale de la DGOS, afin d'éclaircir les mystères qui entourent cette enquête et lui fera part de son mécontentement sur l'absence de concertation des organisations syndicales représentatives en amont tout autant que sur l'absence de partage de l'information.

Dr Jean-François Cibien
Président APH
Président AH
jf.cibien@sudf.fr
06 07 19 79 83

Dr Marc Noizet
Président de SUdF

Dr Jean-Pierre Salvarelli
Vice-président SPH

Dr Emmanuel Cixous
Président du SNPEH

Dr Salem Ould-Zein
Président du SNPADHUE

Dr Yves Rébufat
Délégué général APH Président
exécutif AH
yves.rebufat@snphare.fr
06 86 87 62 76

Dr Anne Geffroy-Wernet
Présidente du SNPHARE

Dr Yves Hatchuel
Président du SMH

Dr Jean-Marie Leleu
Président FNAP

Dr Richard Torrielli
Représentant adhérents directs
Avenir Hospitalier

Dr Eric Branger
Vice-président APH
Président CPH
eric.branger@aph-france.fr
06 95 43 80 78

Dr Xavier Palette
Vice-Président SNBH

Dr Charles-Olivier Pons
Présidente USP

Dr Anne David-Bréard
Présidente du SNGC

Dr Marie-José Cortes
Vice-présidente APH
marie-jose.cortes@aph-
france.fr
06 12 23 94 00

Dr Raphaël BERENGER
Président SNBH

Dr Eric Guiheneuf
Vice-président des
Biologistes Médecins

Dr Pascale Le Pors
Vice-présidente SYNGOF